

AR Prefecture

063-216300566-20240216-2024_02-DE
Reçu le 22/02/2024
Publié le 22/02/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BROUSSE**

Séance du 16 février 2024

Nombre de
membres :

En exercice	10
Présents	9
Procurations	0
Votants	9

L'an **deux mille vingt-quatre** le **vendredi 16 février à 20 heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BROUSSE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. DUGNAS Sébastien, Maire.

Présents : MMES ECHALIER Marilyn, CAVATZ Marie-France, GRAZON Roseline RODRIGUEZ Sandrine ; MM DUGNAS Sébastien, FOUGERE Gilles, FONTENETTE Alexis, BONNET Christian et VAISSE Bernard.

Date de la
Convocation :
09/02/2024

Absents ayant donné procuration :

Absent : M. GUILLY Philippe

VOTES :
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de séance désigné : Mme ECHALIER Marilyn

Le Conseil Municipal,

**Délibération
N°2024_02**

⇒ Après s'être fait présenter le budget primitif de **l'exercice 2023** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Objet :
**Approbation
du compte de
gestion 2023 –
BROUSSE budget
communal**

⇒ Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de **l'exercice 2023** ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour **l'exercice 2023** par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en préfecture le 22/02/2024
et publication le 23/02/2024

Fait et délibéré, les jour mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme
Le Maire,
Sébastien DUGNAS

